

FAQ – Réforme du programme de mathématiques en sixième (Cycle 3, 2025)

Mise en application en Nouvelle-Calédonie : février 2026 (métropole : septembre 2025).

1. Quand le nouveau programme s'applique-t-il pour la sixième ?

À partir de la rentrée de février 2026 en Nouvelle-Calédonie.

2. Pourquoi parle-t-on de "programme 2025" alors que nous l'appliquerons en 2026 ?

Parce qu'il a été publié officiellement en avril 2025 et entre en vigueur en septembre 2025 en métropole.

3. Ce programme est-il en rupture avec le programme précédent (2016/2018) ?

Non, mais il introduit plusieurs ajustements significatifs, notamment une structuration par niveaux (CM1, CM2, sixième) et une meilleure progression des contenus.

4. Le programme 2025 introduit-il de nouveaux domaines ?

Oui, deux domaines sont rendus explicites : la pensée informatique et la pensée algébrique.

5. Est-ce que la symétrie axiale, les probabilités et les fractions restent au programme de sixième ?

Oui, ces notions sont maintenues avec parfois un approfondissement, par exemple la somme des angles d'un triangle devient un attendu explicite en sixième.

6. Quelles sont les implications pour les automatismes ?

Chaque notion est présentée selon deux volets complémentaires : les contenus et capacités d'une part, et les automatismes à développer d'autre part. Le programme distingue clairement ces deux dimensions et insiste sur une pratique régulière pour installer les automatismes dès le CM1 (Programme cycle 3 maths 2025).

7. Peut-on continuer à utiliser la calculatrice en sixième ?

Oui, mais son usage reste encadré. Les calculs doivent d'abord être réalisés sans outil, sauf exception justifiée par la tâche (Programme cycle 3 maths 2025).

8. Est-ce que les élèves de CM2 auront suivi ce même programme en 2025 ?

En France, en 2025, seuls les CM1 et les sixièmes changent de programme. Le CM2 basculera en 2026. En Nouvelle-Calédonie, les programmes du premier degré restent ceux de 2021 tant qu'aucune évolution n'a été votée au Congrès. En 2025, seuls les CM1 et les sixièmes changent de programme. Le CM2 basculera en 2026.

9. Faut-il modifier nos progressions pour 2026 ?

Oui. Le programme étant organisé par niveaux, il devient nécessaire de revoir les progressions annuelles pour tenir compte de la nouvelle répartition des contenus (Programme cycle 3 maths 2025, structure par niveau p. 4).

10. Quelles sont les conséquences pour les évaluations de début de sixième ?

Elles devront tenir compte du fait que les élèves de CM2 n'auront pas encore suivi le programme 2025. Il est donc préférable d'utiliser des diagnostics centrés sur les acquis antérieurs (programme 2021 - DENC).

11. Ce programme est-il compatible avec les repères actuels de la DENC pour l'école ?

En grande partie oui, même si certains points (pensée informatique, algèbre au CM1) nécessiteront un accompagnement didactique. Aucun changement n'a encore été voté au Congrès pour le premier degré (cf. note DENC, avril 2025).

12. Y a-t-il un risque de rupture CM2-sixième ?

Oui, pour l'année scolaire 2026 uniquement. Il est recommandé de prévoir des temps d'ancrage en début de sixième pour vérifier et renforcer les prérequis.

13. Peut-on s'appuyer sur des ressources nationales ?

Oui. Des exemples de mise en œuvre, des fiches de référence et des documents d'accompagnement sont disponibles, notamment dans le document "Exemples de mise en œuvre sixième 2025" (MENJ, avril 2025).

14. Le programme recommande-t-il l'enseignement explicite ?

Il n'emploie pas le terme explicitement, mais insiste sur la structuration, la verbalisation et la guidance progressive. Ces éléments sont en phase avec les principes de la pédagogie explicite.

15. Ce document est-il définitif ?

Il a fait l'objet de trois relectures, mais peut comporter des imprécisions. Merci de signaler toute erreur constatée pour correction.